

# Accompagner les personnes en situation de handicap visuel aux usages du numérique

Titre inscrit au [RS n°RS6332](#)

Date d'enregistrement 19 Juillet 2023

Certificateur : Fédération des Aveugles et Amblyopes de France

Une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap visuel nécessite la recherche d'une plus grande autonomie dans leur usage du numérique.

Le nombre de personnes déficientes visuelles a tendance à augmenter, du fait notamment du vieillissement de la population. Cataracte (atteint 20% des plus de 65 ans) et dégénérescence maculaire liée à l'âge (atteint 15% des plus de 65 ans) ont des répercussions importantes sur l'autonomie dans la vie quotidienne et en particulier sur les activités de lecture, écriture et usage des outils numériques.

Par conséquent le besoin de formateurs/d'accompagnants auprès de ces dernières va croissant. Encore faut-il que leur intervention soit de qualité, ce que cette certification garantit.

## PASSERELLES ET ÉQUIVALENCE

→ Les compétences validées s'inscrivent dans un parcours de spécialisation et ne font l'objet d'aucune passerelle ou équivalence formalisées.

## DÉBOUCHÉS ET TAUX D'INSERTION

→ La certification valide les compétences nécessaires à la formation des personnes déficientes visuelles dans leurs usages du numérique. Elle augmente l'employabilité des candidats qui proposent leurs compétences dans les établissements médico-sociaux accueillant ce public ou des espaces numériques grand publics, centre de basse vision ou associations.

## PRÉREQUIS

→ Aucun prérequis

## PUBLIC :

- Médiateurs ou formateurs numériques
- Personnels d'associations ou services accueillant des personnes en situation de handicap visuel
- Enseignants, formateurs

## **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

La certification proposée est complémentaire à certains métiers, certaines certifications enregistrées au RNCP, notamment : les médiateurs numériques, les ergothérapeutes, les orthoptistes, les formateurs en informatique....

Compétences attestées :

- Diagnostiquer les attentes, les besoins ainsi que les difficultés de la personne dans ses usages numériques afin de déterminer les objectifs à atteindre à l'issue de son parcours individualisé, de formation
- Sélectionner et utiliser les divers outils et moyens de compensation numériques, qui seront utiles à la personne et seront l'objet des apprentissages individualisés (Par exemple : raccourcis clavier options d'ergonomie, logiciel d'agrandissements, lecteurs d'écran, afficheur braille, couplé à un ordinateur, un téléphone ou une tablette)
- Former la personne en situation de handicap visuel à l'utilisation quotidienne des outils numériques pour en faciliter l'usage en adoptant une approche pédagogique adaptée et individualisée.

## **INTERVENANTS :**

- Orthoptiste basse vision
- Formateurs numériques spécialisés dans les usages numériques des personnes en situation de handicap visuel

## **METHODES PEDAGOGIQUES :**

- Apports théoriques
- Expérimentation et mise en situation
- Echanges de pratiques
- Observation en situation
- Analyse de situation.

## CONTENU :

### – Module 1 : **Attentes, besoins difficultés d'usage et paramétrages des outils numériques grand public (durée 3 jours)**

- L'œil et la vision
- Les conséquences fonctionnelles de la déficience visuelle
- Les difficultés d'usage des outils numériques
- Les 7 Profils d'apprenants déficients visuels
- Téléphonie et déficience visuelle (Iphone et Android)
- Bilan et préconisation des outils : principes de bases
- Accessibilité Native des Systèmes d'exploitation
- Environnement Windows
- Environnement Mac OS X

### – Module 2 : **Les matériels, logiciels de compensation : usage et pédagogie (durée 3 jours en présentiel et 0,5 jour en distanciel)**

- Les différents logiciels et matériels spécifiques
- Les différents logiciels et matériels spécifiques (lecteurs et agrandisseurs d'écran ; reconnaissance optique de caractère « OCR », reconnaissance vocale)
  - Matériel braille : plage braille, bloc note braille, embosseuse
  - Matériels divers : écran, scanner et caméra scanner
  - Mises en situation : installation, configuration, utilisation des raccourcis clavier, manipulation d'outils
- La pédagogie adaptée au public
- Les principes pédagogiques à mettre en œuvre
  - Adaptation des principes au public
  - La représentation mentale de l'ordinateur
  - Élaboration d'un plan de formation individualisé
  - Expérimentation de situations de formation : retour sur les 7 profils apprenants
  - Échanges de pratiques (en distanciel à l'issue du stage)

### – Module 3 : **Période de formation en situation de travail (durée 5 jours)**

- Dans l'entreprise ou établissement d'origine
- Autres entreprises établissement accueillant des personnes déficientes visuelles

### – Module 4 : **Certification (durée 1,5 jour)**

- Étude de cas, évaluation de connaissances, mises en situation technique

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation des acquis sera réalisée lors de :

- 3 épreuves en cours de formation :
  - Etude de cas 1: épreuve écrite individuelle et surveillée : durée 1 heure
  - Evaluation de connaissances, épreuve écrite individuelle et surveillée : durée 1 heure sous forme de questions réponses (environ 30 questions)
  - Mises en situation technique évaluation pratique individuelle et surveillée réaliser devant un membre du jury 2 actions définies et tirées au sort
- 1 épreuve à l'issue de la formation : présentation et soutenance devant jury d'un parcours de formation épreuve individuelle en distanciel : durée 30 minutes
- 10 jours avant l'épreuve envoi d'une vidéo et d'un dossier de présentation d'une mise en situation prof

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Demander le dossier de candidature au centre de formation.
- Remplir et transmettre son dossier de candidature
- Participer à un entretien d'admissibilité

FORMATION DISPENSÉE  
EN COLLABORATION AVEC



### DATES

**3 sessions en 2025**  
**Consulter les dates notre site internet**



### DUREE

6,5 jours de formation  
1,5 jour de certification  
5 jours de stage



### LIEU :

Paris, Lyon ou Montpellier



### COÛT :

**Coût non adhérent :**  
2 550€

**Coût adhérent (établissements ou services gérés par une association adhérente à la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France) :**  
2 450€



### MODALITES PEDAGOGIQUES

**Formation en  
présentiel et distanciel  
Inter-établissement**



### NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum



### CONTACT

**Access Formation**  
Tél. : 01 44 42 91 88  
**secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org**